



Sommaire

1. Notre engagement	3
2. Référentiels	4
3. Étendue et champ d'application	4
4. Principes d'action	5
5. Diffusion de la Politique	7
6. Approbation et suivi	7

1. Notre engagement

Présent dans plus de 50 pays, le Groupe Elecnor est une multinationale qui s'est marqué pour objectif de générer le changement et le bien-être en amenant sur des territoires du monde entier des infrastructures, de l'énergie et des services leur permettant de développer leur potentiel. Le Groupe contribue ainsi à atteindre les Objectifs de Développement Durable fixés par l'agenda international, déterminé à faire partie de la solution aux enjeux climatiques et sociaux actuels.

Le Groupe Elecnor perçoit la durabilité comme la contribution au progrès économique et technologique, au bien-être social et au développement durable à travers un modèle économique solide et résilient,

développant de fortes synergies entre ses différentes activités. La durabilité est une valeur essentielle qui imprègne les relations et les liens avec toutes ses parties prenantes, avec lesquelles le groupe s'engage fortement à la création de valeur partagée à long terme.

La durabilité du Groupe Elecnor repose sur les piliers suivants : consolider sa rentabilité pour en faire une entreprise d'avenir ; développer une structure de gouvernance solide ; favoriser le développement d'infrastructures durables permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes ; et assurer en permanence une gestion éthique et responsable.



2. Référentiels

La présente Politique de Durabilité est alignée sur les référentiels suivants :

- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies
- Les 10 Principes du Pacte mondial des Nations unies
- Les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales de l'OCDE
- Les Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des entreprises (ISO 26000).
- Code éthique et de conduite
- Politique de conformité
- Politique en matière de droits humains
- Politique du système de management intégré
- Code éthique et de conduite des fournisseurs, sous-traitants et collaborateurs
- Politique de dialogue avec les communautés locales
- Politique de gouvernance d'entreprise
- Plan pour l'égalité
- Politique fiscale

Cette Politique est en outre étroitement liée aux politiques internes du Groupe ci-dessous :

3. Étendue et champ d'application

La présente Politique est applicable à l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe Elecnor et ses filiales et participations opèrent et par conséquent, à toutes les organisations faisant partie du Groupe.



4. Principes d'action

Pour bâtir une relation de confiance avec ses parties prenantes, le Groupe Elecnor a établi les principes d'action de base définis ci-après, qui servent de cadre de développement de son engagement de durabilité, en œuvrant en faveur des sociétés dans lesquelles il opère et en travaillant pour assurer un avenir meilleur aux nouvelles générations :

Gestion éthique et conformité réglementaire

Le Groupe Elecnor est fortement attaché à réaliser ses activités conformément aux normes d'éthique les plus strictes. C'est un engagement intrinsèque à sa culture et à sa philosophie d'entreprise. C'est ainsi que l'organisation applique le principe de tolérance zéro face aux pratiques contrevenant à toute disposition en matière d'éthique et d'intégrité.

Toute l'organisation applique et respecte les lois et les réglementations applicables à tout moment sur tout territoire ou pays où le Groupe et ses filiales ou participations interviennent.

Son Code éthique et de conduite constitue la base de la culture éthique et de la conformité du Groupe ainsi que l'instrument visant à guider le comportement personnel et professionnel de ses employés et de toutes les personnes et sociétés collaborant ou en relation avec le Groupe dans le cadre de son activité.

Droits humains et dialogue avec les communautés locales

De la même manière, le Groupe Elecnor montre un engagement spécial pour le respect et la protection des droits humains et le dialogue avec les communautés locales conformément aux termes et aux conditions spécifiés dans ces deux politiques.

Cet engagement s'étend à toutes les parties prenantes du groupe afin qu'il soit partagé et exigé dans les relations entretenues avec elles dans l'un quelconque des pays où il est présent.

Transparence

Le Groupe Elecnor prône un modèle de gestion efficace, durable et transparent. Il base les relations avec toutes ses parties liées sur le respect des engagements pris et sur la réalisation des objectifs qu'il s'est marqués, tout cela dans un cadre d'intégrité et de transparence totale. Son parcours, sa gouvernance d'entreprise et son travail quotidien sont les garants de son engagement et de la sécurité envers ses clients, actionnaires, employés, fournisseurs et autres parties prenantes.

En tant que principe fondamental et gage de crédibilité et de confiance, la société dispose d'outils et de canaux de communication pour toutes ses parties prenantes. Elle élabore également des rapports adaptés aux cadres législatifs nationaux ou internationaux facilitant une meilleure compréhension de l'organisation, de ses activités et de ses efforts pour mener une gestion durable.

Système de management intégré

Le Groupe Elecnor dispose d'un Système de Management Intégré qui englobe les domaines de l'Environnement, de la Qualité, de la Sécurité et de la Santé, du Management de l'Énergie, du Management des activités RDI et de la Sécurité de l'information. Le Système de Management Intégré aborde les différents engagements pris dans ces domaines avec la plus grande rigueur pour l'amélioration continue de l'efficacité du Système.

Le Système de Management Intégré est orienté vers : les exigences des clients ; la prévention de la sécurité et de la santé de tous les employés et collaborateurs ; la consommation efficace des ressources, la prévention de la pollution ainsi que la protection et la conservation de l'environnement ; l'amélioration de la compétitivité grâce aux activités RDI ; et la protection efficace et performante de l'utilisation de l'information. Des engagements et des lignes d'action spécifiques sont définis dans chaque domaine à partir desdits critères.

Stratégie de lutte contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique est une priorité stratégique pour le Groupe Elecnor. L'organisation contribue à la construction d'un avenir durable bas carbone par la production d'énergie renouvelable, la promotion de la performance énergétique, la réduction des impacts néfastes du changement climatique et l'apport de mécanismes d'adaptation. Voilà ce qui fait du Groupe une société résiliente, compétitive et durable.

Le Groupe Elecnor a élaboré une Stratégie de changement climatique d'ici à 2035 axée sur deux objectifs principaux et quatre domaines d'action généraux, déterminant le cadre dans lequel viendront s'inscrire toutes ses actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à s'adapter aux impacts du changement climatique et à exploiter les opportunités offertes.

Engagement avec toutes les parties prenantes

Le Groupe Elecnor a un engagement vis-à-vis de toutes ses parties prenantes orienté vers la création de valeur partagée à long terme.

Il s'est donné pour objectif de fournir aux clients un service efficace de la plus grande qualité ; d'apporter la rentabilité aux actionnaires et aux investisseurs ; d'attirer, de retenir et d'engager les meilleurs professionnels en favorisant l'égalité des chances, la diversité, le développement professionnel et en adoptant les normes les plus strictes en matière de santé et de sécurité ; et d'avoir une influence directe sur l'emploi, le progrès et le bien-être social des pays où le groupe opère.

Il implique en outre toutes ses parties prenantes pour générer un impact positif sur l'environnement naturel et social des communautés au sein desquelles le Groupe déploie ses activités.

Pour garantir le respect des principes susvisés, le Groupe Elecnor a mis en place un **Système de Management de la Responsabilité Sociale d'entreprise** basé sur la norme SR10. Ce système, qui s'appuie sur d'autres systèmes de management déjà implantés dans le Groupe, établit les outils nécessaires à la bonne gestion de la durabilité et à son amélioration continue.



5. Diffusion de la Politique

Le Groupe Elecnor fera en sorte que toutes ses parties prenantes prennent connaissance de la présente Politique moyennant sa publication sur le site du Groupe et sa diffusion auprès de tous les employés à travers les canaux de communication interne.

6. Approbation et suivi

Le Conseil d'administration d'Elecnor, S.A. est l'organe responsable d'approuver la présente politique du Groupe et donc de veiller à son application.

Par l'intermédiaire de son Comité de nomination, de rémunération et de durabilité, il est aussi chargé d'évaluer et de revoir régulièrement cette Politique de Durabilité et la stratégie en la matière définie par le Comité de Durabilité.

Approuvé par le Conseil d'administration

Février 2022

